



ETUDE RECOTEST – Présentation -

Septembre 2015

Contexte

En France, en moyenne, un cadre de 35 ans vivra en bonne santé 10 ans de plus qu'un ouvrier. Même si les inégalités sociales de santé sont essentiellement les conséquences de déterminants sociaux situés en amont du système de santé, les médecins généralistes peuvent contribuer à réduire ces inégalités, en offrant des soins équitables, c'est à dire proportionnels aux besoins de chaque patient.

Les besoins sont largement déterminés par la situation sociale du patient, son statut vis à vis de l'assurance maladie, son niveau d'éducation, son métier, son entourage, etc... Aussi, agir contre les inégalités sociales de santé et pour l'équité des soins, passe nécessairement par la connaissance de la situation sociale des patients, et par le recueil dans le dossier médical d'informations sur cette situation.

En 2015, des recommandations du Collège de la Médecine Générale sont parues sur ce sujet, détaillant les indicateurs à recueillir, ainsi que leur intérêt pour la prise en charge individuelle, pour la gestion de la patientèle et pour la recherche. Les indicateurs considérés comme *indispensables* sont la date de naissance, le sexe, l'adresse, le statut par rapport à l'emploi, la profession, l'assurance maladie et les capacités de compréhension du langage écrit du patient. Les indicateurs considérés comme *utiles* sont le fait d'être en couple, le nombre d'enfants à charge, le fait de vivre seul, le pays de naissance, le niveau d'études, la catégorie socioprofessionnelle INSEE, le fait de bénéficier de minima sociaux, les conditions de logement et la situation financière perçue.

Recueillir systématiquement ces informations peut se heurter à de multiples obstacles : réticence des médecins à poser certaines questions, peur d'offenser les patients, manque de temps, manque d'intérêt, barrière de langue, contraintes techniques, logiciels inadaptés etc...

Objectifs

La SFTG Recherche a lancé **l'étude Recotest** qui a pour objectifs d'évaluer l'acceptabilité et la faisabilité du recueil de la situation sociale dans la patientèle des médecins généralistes.

L'étude est financée par l'INPES. Elle a été autorisée par le comité de protection de personnes (CPP), le Comité Consultatif sur le Traitement de l'Information en matière de Recherche (CCTIRS) et a été soumise à la CNIL.

Méthodes

Des médecins généralistes exerçant en cabinet libéral ont été recrutés. Un tableau de bord regroupant les informations sociales à recueillir a été installé sur leur logiciel métier. Les médecins ont reçu une formation préalable sur l'utilisation du tableau de bord. Ils le remplissent librement au cours de leurs consultations.

Les données sont extraites 3, 6 et 12 mois après le démarrage de l'étude. La durée de l'étude est de 12 mois.

L'analyse va mesurer, pour les patients vus pendant la durée de l'étude, la proportion de dossiers renseignés pour les données sociales et la complétude de ces données, ainsi que le temps qui aura été nécessaire pour recueillir ces données.

Etat d'avancement

A ce jour, 53 médecins utilisateurs du logiciel éO Médecin participent à l'étude.

Un 2^e logiciel, AlmaPro, a rejoint l'étude et développe sa propre interface.

Des résultats intermédiaires sont attendus au cours du 4^e trimestre 2015.

SFTG Recherche

233 bis rue de Tolbiac -75013 Paris

☎ 01 45 81 90 63 fax: 01 45 81 09 81 courriel : info@sftg-recherche.fr

Association Loi 1901 – Siret 752 908 061 00019